

TRIONS MIEUX, RECYCLONS PLUS À AGDE



Chaque jour, par notre geste de tri, nous contribuons à préserver les ressources naturelles. En nous mobilisant tous, nous arriverons un jour à trier 100% de nos emballages pour leur donner de nouvelles vies et ainsi créer des milliers d'objets en matériaux recyclés. Aujourd'hui, le tri fait partie de notre quotidien, alors suivez le guide pour trier encore mieux !



Vêtements, sacs à dos, vélos, mobilier urbain...
les objets en matériaux recyclés
font désormais partie de notre quotidien.

93%

des Français déclarent
que le geste de tri est
utile pour le
développement durable.

37 millions

de tonnes d'emballages
ménagères ont été
recyclées depuis 1993.

63%

C'est le taux de
recyclage actuel des
emballages ménagers.

75%

C'est l'objectif que
nous devons atteindre
d'ici 2012.



UN GESTE ESSENTIEL

Un emballage bien trié est un emballage recyclé.
La matière première issue de cet emballage sert à créer de nouveaux objets.

3 millions
de tonnes
d'emballages
ont été recyclés
en 2009 en France

Une bouteille en plastique triée et recyclée se transforme en une bouteille plastique.



Deux bocaux en verre triés et recyclés se transforment en une bouteille en verre.



Huit boîtes de conserve triées et recyclées se transforment en une casserole.



Cinq canettes en aluminium triées et recyclées se transforment en un aérosol.



Trois boîtes de céréales triées et recyclées se transforment en une boîte à chaussures.



EN TRIANT, VOUS PRÉSERVEZ LES RESSOURCES NATURELLES

Grâce au geste de tri des Français, près de 37 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a ainsi permis de préserver des ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction. Avec le recyclage, 21,6 millions de tonnes de CO₂ n'ont pas été produites, ce qui représente l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes chaque année.

EN TRIANT, VOUS ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE

Produire de nouvelles matières premières à partir des déchets d'emballages ménagers permet d'économiser de l'énergie. En effet, extraire des matières premières nécessite beaucoup d'énergie, bien plus que celle utilisée lors du recyclage.

EN TRIANT, VOUS PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR D'ACTIVITÉS CRÉATEUR D'EMPLOIS

Depuis 2000, la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers ont permis de créer 230 emplois sur le territoire du SICTOM.

STOP AUX ERREURS DE TRI

Un emballage qui n'est pas trié, c'est de la matière gâchée. Mais quelles sont les conséquences d'une erreur de tri ?

► DE LA MATIÈRE PERDUE !

Si le rippeur constate trop d'erreurs de tri dans votre bac jaune, il peut refuser de le prendre.

Alors un ambassadeur du tri prendra contact avec vous afin de vous expliquer votre erreur et vous aider à retier votre bac jaune. Vous représenterez ensuite votre bac conforme à la prochaine collecte. Si vos erreurs et celles de vos voisins passaient inaperçues lors du ramassage des poubelles, elles seraient détectées au centre de tri et tout le contenu de la benne serait gâché.

► C'EST PLUS CHER POUR L'HABITANT

Une erreur de tri augmente les coûts. Car elle rend plus complexe la gestion des déchets en perturbant le cycle du recyclage.

" DES EMBALLAGES MIS DANS DES SACS EN PLASTIQUE FERMÉS, DES OBJETS ASSEZ ÉTONNANTS COMME DES POÊLES ! C'EST LE TYPE D'ERREURS FRÉQUENTES QUI COMPLIQUENT NOTRE TRAVAIL TOUTS LES JOURS. CELA POURRAIT ÊTRE FACILEMENT ÉVITÉ. J'AIMERAIS QUE LES GENS PENSENT UN PEU PLUS AU RECYCLAGE ET À NOTRE TRAVAIL QUAND ILS TRIENT."

Marie travaille au centre de tri depuis 5 ans.

8%

C'est le pourcentage d'erreurs de tri constaté dans notre centre de tri. C'est autant de matière gâchée et d'argent perdu.

LE GUIDE DU PARFAIT TRIEUR

Quelques repères pour bien trier vos emballages et leur offrir ainsi une seconde vie.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous demander conseil ou à consulter les informations affichées sur les bacs de tri.

Faut-il laver les emballages avant de les trier ?
NON. Il suffit de bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés.

Les bouteilles, bidons et flacons en plastique

On trie uniquement les bouteilles, bidons et flacons : bouteilles d'eau, bouteilles de lait, flacons de lessive, flacons de shampoing, etc. Les films en plastique ne se recyclent pas.

Inutile d'enlever les bouchons de vos bouteilles en plastique.



Les emballages en verre dans la colonne à verre

On trie tous les emballages en verre : pots, bouteilles, bocaux, etc.



Les papiers

On trie tous les journaux, les magazines, les prospectus, les courriers, etc.

Ne triez pas les films en plastique autour des magazines.



Les cartonnets et les briques alimentaires

On trie tous les cartons d'emballages et les briques alimentaires, type brique de lait, etc.



Les emballages métalliques (acier et aluminium)

On trie les canettes, les aérosols, les barquettes, les boîtes de conserve, etc.



Attention aux erreurs !

● Certains plastiques ne se trient pas encore aujourd'hui : par exemple, les films de protection, les pots de yaourt, les barquettes intérieures des paquets de gâteaux, les gobelets et les assiettes en carton.



● Le verre culinaire, les vitres, les miroirs et la vaisselle en verre ne se trient pas.

En effet ces objets ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles, bocaux).



UNE QUESTION ? UN DOUTE ?
APPELEZ LE : 04 67 98 45 83
CONSULTEZ ÉGALEMENT LE GUIDE DU TRI
SUR WWW.SICTOM-PEZENAS-AGDE.FR
OU TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION "GUIDE DU TRI" SUR VOTRE SMARTPHONE

AVEC VOUS, LE TRI ET LE RECYCLAGE AVANCENT



LES CONSOMMATEURS, HABITANTS, CITOYENS

Vous êtes le maillon essentiel de la chaîne de recyclage. En triant chaque jour, vous permettez la création de nouvelles matières premières.

ENTREPRISES DE LA GRANDE CONSOMMATION

Chaque année, à travers le Point Vert les entreprises s'engagent pour le recyclage de leurs emballages. En 2009, elles ont versé plus de 418 millions d'euros de contribution. Elles s'engagent à alléger leurs emballages et à améliorer leur recyclabilité. Ainsi, depuis plus de dix ans, le poids global des emballages ménagers diminue, alors que nous consommons plus.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une fois vos déchets placés dans le bac jaune, c'est le SICTOM qui prend le relais : les emballages sont collectés par les rippeurs puis acheminés vers le centre de tri de Pézenas où ils seront compactés pour être envoyés au recyclage. De plus, le SICTOM organise sur son territoire l'information et la pédagogie du tri, par exemple dans les écoles.

LES ASSOCIATIONS

Informé sur les bénéfices du tri et du recyclage, sensibiliser à la protection de l'environnement et à une consommation responsable : les associations jouent un rôle d'alerte et travaillent sur le terrain pour permettre à chaque habitant de devenir un éco-citoyen.

LES INDUSTRIES DU RECYCLAGE

Une fois triés, les emballages sont repris et payés aux collectivités locales par les repreneurs. Ils sont envoyés dans différentes usines de recyclage afin d'être transformés en une nouvelle matière première. Celle-ci est ensuite utilisée en substitution de matières premières vierges dans la fabrication de différents produits que nous utilisons tous les jours.

VOS GESTES DE TRI PAYENT

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX EN 2010 SUR LE TERRITOIRE DU SICTOM PÉZENAS-AGDE

375,34	tonnes de pétrole brut
148,45	tonnes de gaz naturel
64 011,68	MWh d'énergie
2 298,33	tonnes de CO ₂
264 577,01	m ³ d'eau
730,38	tonnes de minerai de fer
238,51	tonnes de charbon
7 697,59	tonnes de bois
31,66	tonnes de bauxite

LES ÉQUIVALENCES EN EMBALLAGES

- 101 242 827 emballages
- soit une distance de 27 283,67 km si les emballages sont mis bout à bout
- soit un volume de 361 808,29 m³

UNE SÉLECTION DE PRODUITS RECYCLÉS

1 277	bancs publics
12 756	bacs de collecte
22 217 250	boîtes de chaussures
42 021	rouleaux de papier toilette
1 827 000	paquets de 10 mouchoirs
3 809	vélos
7 281	chariots de supermarché

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES



7 176 tonnes d'emballages ménagers recyclables ont été collectés cette année par le SICTOM, ce qui représente une augmentation de 12,5% par rapport à 2009.



SICTOM Pézenas-Agde

ZAC Les Rodettes - 1, rue Alfred Maurel - BP 112 - 34120 Pézenas
Tél. : 04 67 98 45 83

www.sictom-pezenas-agde.fr

